

Communiqué de presse

ELECTIONS à la RTM (Régie des Transports de Marseille)

La CFDT met un terme à un siècle d'hégémonie de la CGT

Après les élections du 4 juin dernier au résultat historique pour le SNTU CFDT et pour la RTM, c'est logiquement que la CFDT obtient la gestion du Comité d'Entreprise aujourd'hui 17 juin.

Pour la première fois dans cette entreprise de 3200 salariés, les organisations syndicales se présentaient aux élections professionnelles dans le cadre de la nouvelle loi sur la représentativité. Avec plus 28% des voix la CFDT devient la première organisation devant la CGT avec 3 points de mieux.

Des résultats CFDT particulièrement satisfaisants dans toutes les catégories de salariés.

Au sein du premier collège (personnel d'exécution : chauffeur, vérificateurs, conducteurs de rame, etc...), avec notamment près de 49% des voix sur le secteur métro, mais aussi au sein du deuxième collège (agents de maîtrise) où la CFDT obtient plus de 39% des voix, confirmant ainsi largement sa place de première organisation. Avec une représentativité catégorielle de 18%, une grande satisfaction également parmi les cadres qui ont ainsi confirmé la pertinence de notre organisation qui affirme représenter tous les salariés de l'entreprise.

Revendication, négociation, recherche de consensus, action si nécessaire, une méthode de travail mise en œuvre au quotidien, collectivement, par une équipe stable de militants soudés et motivés, c'est ce que les traminois Marseillais encouragent par leurs votes.

Après quatorze ans de travail dans cette grande entreprise, c'est la victoire de toute la CFDT qui a su donner l'assistance et les outils à cette équipe.

Une CFDT qui vient de confier à Patrick Parra, ex secrétaire maîtrise de la RTM, le poste interprofessionnel de secrétaire général de l'UD13.

Georges Albano

Secrétaire du comité d'entreprise